

14 Sèvre et coteaux de la Barbinière

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



Scannez-moi !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR code pour embarquer le circuit sur votre portable.



© Gaelle ROBERT



- 🚩 **Départ : parking étang des Karuns**
- 📍 **Longueur : 4,3 km**
- 🕒 **Durée : 1h40**
- 📊 **Difficulté : facile**
- ⬆️ **Dénivelé : + 66 m**
- 👣 **Circuit : pédestre / VTT**



À voir

1 Viaduc de Barbin

À l'origine, viaduc ferroviaire de la ligne Fontenay-Cholet, construit de 1904 à 1907. Il est d'une longueur de 300m et d'une hauteur au-dessus de la rivière de 38m. Le trafic des voyageurs a cessé en 1939, et un bombardement a détruit une arche le 22 juillet 1944. La reconstruction est lancée rapidement, mais s'éternise, le beau Viaduc de Barbin n'a donc pas beaucoup servi... Même si, pour le plus grand bonheur des locaux, depuis 1985, l'association du Chemin de Fer de la Vendée y fait circuler à nouveau un train touristique à vapeur et des voitures-restaurants des Grands Express.

2 Le Moulin d'Etourneau

Cet ancien moulin banal a été utilisé par des fermiers dépendants du château qui avaient pour obligation d'y faire moudre une partie de leur récolte. Le moulin a été exploité durant plusieurs générations par la famille Léger, qui eut une extraordinaire histoire sous la Révolution.





Pas à pas

Prendre l'allée boisée longeant l'étang des Karuns.

Remonter légèrement la route vers la gauche et traverser pour prendre le chemin.

Prendre le chemin de gauche pour s'enfoncer dans les bois.

Continuer sur ce chemin en suivant le balisage.

Au lieu de prendre à droite vers le viaduc de Barbin **1** tourner à gauche dans le taillis de châtaigniers, pour une boucle qui vous ramènera vers l'itinéraire précédent, puis repartir sur le chemin de gauche.

Continuer tout droit en suivant le balisage. Sur votre gauche, le long du chemin, vous apercevrez la maison du meunier du moulin d'Etourneau. **2**

Suivre le balisage jaune avec le n°14.

— Tout droit

┌ À droite

└ À gauche

✗ Mauvaise direction

Aussitôt l'ancien mur de clôture passé, prendre le petit sentier qui descend à gauche, au lieu de suivre l'allée principale et prendre à droite pour rejoindre la route.

Arrivé à la route, remonter légèrement sur la gauche avant de traverser et de regagner l'étang des Karuns.

Une question ?

Contactez l'Office de Tourisme au **02 51 65 11 32** ou sur le site tourisme.paysdemortagne.fr